



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à huis clos, dans le respect des règles mises en place par le gouvernement qui a décrété l'état d'urgence sanitaire (COVID-19), à 20 h 00, le 5 mai 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Marie Gratton, maire**

Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1

Renald Roy, conseiller au siège no. 2

Simon Landry, conseiller au siège no. 3

Richard Émond, conseiller au siège no. 4

Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5

Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Yves Roy, directeur général et greffier
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 20 h 22.

AVIS COVID-19

Bonsoir,

Comme vous êtes en mesure de le constater, ce mercredi 5 mai 2021, votre Conseil municipal siège sans la présence du public de Cap-Chat dans le respect des mesures sanitaires édictées par la Santé publique afin de protéger les citoyennes et citoyens, ses élus, les officiers municipaux et employés, donc l'ensemble de l'équipe municipale. Cette séance est filmée et télédiffusée.

Dans les derniers jours, cette réunion était ouverte à la présence du public, mais ce matin, après avoir contacté la direction du bureau de la Santé publique de la GÎM, il nous a été recommandé d'être plus prudent que moins devant une pandémie qui pourrait nous prendre par surprise avec ses variants. Alors, nous mettons en place un principe de précaution devant l'incertitude qui sévit présentement sur notre territoire.

Nous vous rappelons l'importance de se faire vacciner, prenez un rendez-vous ou bien présentez-vous sans rendez-vous, selon le cas, si votre groupe d'âge est admis.

Nous vous rappelons aussi qu'il n'y a pas de secret, il faut suivre les quatre (4) règles de base :

- Se laver fréquemment les mains toute la journée, particulièrement si des objets ont été touchés ou partagés par d'autres personnes;
- Garder, en tout temps, une distance de deux (2) mètres avec toute personne qui ne vit pas à la même adresse;
- Porter un masque, un couvre-visage, en tout temps dans les endroits publics;
- Rester chez-soi si des symptômes de COVID-19 sont apparents. Consulter le site www.covid19.quebec.ca pour savoir si un test de dépistage est nécessaire.

Les personnes souhaitant obtenir un test de dépistage doivent composer le 1 877 644 4545.

« On lâche pas, éloigner la propagation de ce virus ça dépend que de nous! » Merci.

RÉS.01.05.21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **RENALD ROY** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté en y ajoutant les points suivants :

- 11. a) Embauche d'un inspecteur municipal.
- 11. b) Autorisation de déplacement et paiement des frais de transport et de séjour – Examen officier non urbain (ONU) – 28 et 29 mai 2021 à Chandler – Budget rég.

ADOPTÉE

RÉS.02.05.21

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7, 13 ET 26 AVRIL 2021

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que le **PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du 7 mai 2021 ainsi que les **PROCÈS-VERBAUX** des séances extraordinaires du 13 et 26 avril 2021 soient et sont approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE

RÉS.03.05.21

APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS DE LA VILLE

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu unanimement que les comptes de la Ville de Cap-Chat couvrant les **chèques #7874, #7897 à #7904 ainsi que #32871 à #32933**, pour un montant total de **375 517. 31 \$**, soient et sont approuvés.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT ET DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2021

Mme Marielle Émond, trésorière, a préalablement déposé à chacun des membres du Conseil municipal l'État des activités financières de fonctionnement et l'État de la situation financière au 31 mars 2021.

RÉS.04.05.21

ACCEPTER SOUMISSION POUR LA LOCATION DE LA CANTINE À LA HALTE ROUTIÈRE DE CAP-CHAT (SECTEUR EST) / MME LINDA AVOINE

À la suite d'une demande de soumission par voie d'appel d'offres public, il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **ACCORDE** à **Mme Linda Avoine**, la **location de la cantine située à la halte routière de Cap-Chat (secteur Est)**, pour une période de **trois (3) ans (saisons estivales 2021-2022-2023)**, au coût de **trois mille un cent dollars (3 100. \$) + taxes par année, plus indexation annuelle pour les années 2022-2023**.

Il est, de plus, résolu que le maire et le directeur général-greffier soient et sont autorisés à signer l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

RÉS.05.05.21

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CAMP DE JOUR SPORT'ART DE CAP-CHAT – SAISON ESTIVALE 2021 / 4 348.19 \$ - BUDGET RÉG.

ATTENDU QUE le Camp de jour pour enfants est maintenu pour la période estivale 2021 malgré la pandémie de COVID-19 qui sévit toujours;

ATTENDU QUE la situation actuelle oblige l'organisme à réduire le nombre d'inscription diminuant de ce fait ses revenus autonomes;

ATTENDU QUE pour le maintien des activités en 2021, l'organisme doit compter sur un groupe d'au moins neuf (9) animateurs rémunérés;

VU la demande adressée à la Ville par l'organisme Camp Sport'Art de Cap-Chat afin d'obtenir le financement pour l'embauche d'un(e) animateur(trice) évalué à 4 348.19 \$ incluant le salaire, au taux horaire de 13.50 \$, pour 35 heures par semaine pendant huit (8) semaines;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité **d'OCTROYER au Camp de jour Sport'Art de Cap-Chat une aide financière de 4 348.19 \$**; ce montant étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.06.05.21

PARTICIPATION FINANCIÈRE – CARREFOUR SOCIOCULTUREL DES CAPS – PROJET « BAIE DES CAPUCINS » / SURPLUS ACC.

ATTENDU QUE Carrefour Socioculturel des Caps a sollicité de la Ville de Cap-Chat une participation financière dans son projet récréotouristique qu'elle entend réaliser au cours de la présente année;

ATTENDU QUE le Conseil après examen et analyse considère le projet comme étant structurant et bénéfique à l'ensemble de la population;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville :

- **S'ENGAGE** à apporter à Carrefour Socioculturel des Caps, pour la réalisation de son projet récréotouristique, une participation financière de l'ordre de quarante mille dollars (40 000. \$) sur des coûts de projet d'au plus de 115 040. \$; telle participation pouvant être allouée soit en espèces, en fournitures (machinerie, équipements ou autres) ou en services;
- **AJOUTE** que cet engagement est conditionnel à l'acceptation du projet et à la participation financière par tous les partenaires dont le CLD de La Haute-Gaspésie, le ministère de l'Économie et de l'Innovation et à la conclusion d'un bail entre la Ville et Les Investissements Denise Verreault Inc. devant couvrir une période de dix (10) ans, soit du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2031.

Il est, de plus, résolu que cette dépense soit prélevée au surplus accumulé.

ADOPTÉE

RÉS.07.05.21

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLD DE LA HAUTE-GASPÉSIE –
CONSTRUCTION D'UNE REMISE – PROJET DE MARCHÉ PUBLIC**

ATTENDU QUE la Ville a, dans le cadre du projet « PROXIMITÉ – VOLET 1 (MAPAQ), fait l'acquisition d'appareils de réfrigération et d'un chauffe-eau au profit du Marché public;

ATTENDU QUE le Marché public ne dispose d'aucun espace permettant l'installation de ces appareils et le rangement de divers équipements nécessaires aux activités;

ATTENDU QUE la Ville se propose de construire pour les fins du Marché public, un bâtiment tenant lieu de remise;

ATTENDU QUE le CLD de La Haute-Gaspésie administre un fonds auquel la Ville peut s'adresser afin d'obtenir une aide financière à la construction d'un tel bâtiment;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat :

- **DÉPOSE**, auprès du CLD de La Haute-Gaspésie, une demande d'aide financière pour la construction d'une remise pour les fins du Marché public;
- **AUTORISE** le maire et le directeur général-greffier à signer tout document, toute entente, en lien avec cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE

RÉS.08.05.21

**ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS CONCERNANT LE
SERVICE DE POMPIER PRÉVENTIONNISTE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cap-Chat désire se prévaloir d'un « Service de pompier préventionniste » pour effectuer des visites de prévention des bâtiments de catégories 3 et 4;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-des-Monts peut dispenser ce service à notre municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que :

- **La Ville de Cap-Chat AVISE la Ville de Sainte-Anne-des-Monts qu'elle souhaite se prévaloir du Service de pompier préventionniste pour effectuer des visites de prévention des bâtiments de catégories 3 et 4;**
- Madame Maire Gratton, maire, et monsieur Yves Roy, directeur général et greffier, soient et sont autorisés à signer le protocole d'entente relié au Service de pompier préventionniste préparé par la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

ADOPTÉE

RÉS.09.05.21

LOCATION D'UN CHARGEUR SUR ROUES / BRANDT – 7 500. \$ + TX – SURPLUS ACC.

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE le paiement de la facture** (#3700087 du 13-04-2021) de la compagnie **Brandt**, au montant de **7 500. \$ + taxes**, concernant la location d'un chargeur sur roues, pour la période du 13 avril au 10 mai 2021; cette dépense étant prélevée au **surplus accumulé**.

ADOPTÉE

RÉS.10.05.21

EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL

ATTENDU QUE les besoins en inspection municipale et en urbanisme croissent de manière importante depuis quelques années;

ATTENDU QU'il est opportun de procéder à l'embauche d'une ressource à temps plein afin de rencontrer les attentes de la population et les besoins de la municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil a eu l'opportunité de rencontrer par visioconférence, monsieur Vincent Aubin, lequel avait sollicité un emploi auprès de la Ville à titre d'inspecteur municipal;

ATTENDU QU'au terme de cette rencontre, les membres du Conseil se sont dits satisfaits des qualifications académiques et professionnelles de monsieur Vincent Aubin;

ATTENDU QUE monsieur Vincent Aubin est entré en poste à la Ville, le 3 mai 2021, en tant qu'inspecteur municipal;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que :

- Le Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat procède à l'embauche de monsieur Vincent Aubin, à compter du 3 mai 2021, à titre d'inspecteur municipal, à raison de 35 heures par semaine;
- Le salaire horaire de l'inspecteur municipal soit fixé à 27.60 \$ pour l'année en cours;
- Les conditions de travail du poste d'inspecteur municipal soient couvertes par les dispositions de la Convention collective des employés municipaux de la Ville de Cap-Chat échéant le 31 décembre 2022;
- **Les tâches exigées de l'inspecteur municipal soient :**
 - Accueillir et informer les citoyens sur toute question relative aux Règlements d'urbanisme ainsi que sur la réglementation municipale;
 - Fournir les renseignements visant la construction et l'occupation du territoire;
 - Recevoir, analyser et autoriser les demandes des citoyens et des promoteurs relatives aux divers permis;
 - Procéder à l'émission des divers permis et certificats conformément aux règlements en vigueur;
 - Effectuer les suivis relatifs aux plaintes et aux permis émis pour la construction et la rénovation et d'assurer de la conformité des travaux autorisés;

- Voir à l'application des Règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, permis et certificats, construction, Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), dérogation mineure et autres);
- Signaler au directeur général et greffier toute situation problématique qu'il juge d'intérêt pour le Conseil municipal et rédiger un rapport de la situation en proposant des recommandations;
- Traiter les plaintes, vérifier les situations, effectuer l'inspection du territoire, constater les infractions et émettre les avis et constats d'infraction appropriés;
- Préparer les dossiers pénaux et représenter la Ville à la cour, lorsque requis;
- Au besoin, agir à titre de conseil auprès du CCU (Comité consultatif d'urbanisme) et assurer le suivi des recommandations du CCU;
- Collaborer à l'aménagement et au développement du territoire ainsi qu'à la gestion des cours d'eau;
- Participer et contribuer ponctuellement à des comités locaux et régionaux;
- Communiquer au directeur général et greffier les demandes de modifications de règlement;
- Produire mensuellement un rapport destiné au Conseil municipal;
- Assurer certaines responsabilités, en cas de besoin, dans le cadre des mesures d'urgence;
- Exercer toute autre tâche connexe à la demande du directeur général et greffier.

Cette description de fonctions reflète les éléments généraux du travail à réaliser et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Il est, de plus, résolu que toutes les dépenses afférentes à l'embauche, de même que les traitements et autres avantages seront prélevées à même le **surplus accumulé**.

ADOPTÉE

RÉS.11.05.21

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT ET PAIEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT ET DE SÉJOUR – EXAMEN OFFICIER NON URBAIN (ONU) – 28 ET 29 MAI 2021 À CHANDLER / BUDGET RÉG.

ATTENDU QUE le pompier lieutenant, monsieur Stéphane Dumont, a suivi sa formation d'officier non urbain (ONU) et qu'il doit se présenter les 28 et 29 mai 2021 à Chandler afin d'effectuer l'examen final;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat :

- **AUTORISE** monsieur Stéphane Dumont à se rendre à Chandler, les 28 et 29 mai 2021, afin d'y effectuer un examen d'officier non urbain (ONU);
- **AUTORISE** le paiement des frais de transport et de séjour;
- **AFFECTE** la dépense au **budget régulier**.

ADOPTÉE

MOT DU MAIRE

Madame Marie Gratton, maire, aborde les sujets suivants, à savoir :

- Mai, c'est le mois Santé : Reconnaissons le travail des membres professionnels de la santé, infirmières & infirmiers auxiliaires, infirmières & infirmiers, inhalothérapeutes, perfusionnistes;
- Hydro-Québec : À la suite de multiples pannes survenues dans la dernière année, des nouvelles relatives à notre territoire municipal.
- Semaine de la sécurité civile du 2 au 8 mai 2021, l'importance de se préparer à faire face à toute situation d'urgence;
- Vivre en Gaspésie - Journée de la Gaspésie, jeudi le 3 juin 2021, habillez-vous en bleu cette journée-là;
- Le Grand défi Pierre Lavoie, les 18, 19 et 20 juin 2021, partons à la conquête des km;
- Acquisition et distribution de barils de récupération d'eau de pluie à coût raisonnable, fin juillet 2021;
- SimulACTIONS : Formation pour les femmes qui désirent faire le saut en politique, initialement prévue en juin, reportée les 10, 11 et 12 septembre 2021;
- Élection générale municipale du 7 novembre 2021 : Voir le site www.electionsquebec.qc.ca;
- De la part de la Direction régionale de la santé publique GÎM : Rappel de l'importance de se faire vacciner et rappel des 4 règles de base afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Au terme de la présente séance, si vous avez des questions, nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de la Ville, au www.ville.cap-chat.ca, complètement en haut à droite de la page d'accueil, vous verrez un lien inscrit « Nous joindre », vous pourrez alors transmettre vos questions. Nous ferons de notre mieux pour répondre dans un délai raisonnable.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est 20 h 53 et il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** que la séance soit et est levée.

MARIE GRATTON
MAIRE

YVES ROY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER